

DES PLACES EN CRÈCHE POUR FACILITER LES DÉMARCHES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

18 places à Alès et à La Grand-Combe sont prioritairement réservées aux parents de jeunes enfants, afin de faciliter leur retour à l'emploi.

Quoi de plus angoissant que de devoir passer un entretien d'embauche ou suivre une formation professionnelle dans le cadre d'un retour à l'emploi, mais de ne pas pouvoir y répondre favorablement en raison d'une difficulté à faire garder son enfant ? *« Il ne faut pas que la garde des enfants trop jeunes pour être scolarisés constitue un frein à l'accès à l'emploi »*, répond Valérie Meunier, vice-présidente d'Alès Agglomération, déléguée à la Petite enfance. La solution à ce problème parental passe donc aujourd'hui par l'ouverture de places de crèches AVIP (À Vocation d'Insertion Professionnelle). L'élue a décidé de développer cette offre co-gérée avec France Travail et la CAF sur Alès Agglomération. *« Ce sont les conseillers de France Travail, en fonction des situations des demandeurs d'emploi, qui peuvent déclencher ce dispositif. Ce sont donc eux qui s'adresseront à notre service Petite enfance afin de réserver une place pour les familles concernées »*, précise Valérie Meunier.

Trois crèches labellisées "AVIP"

Trois crèches labellisées "AVIP" accueillent ce dispositif depuis début avril. Il s'agit à Alès des crèches Les Lutins (quartier des Prés-Saint-Jean), avec huit places, et Califourchon (quartier des Cévennes), avec cinq places. À La Grand-Combe, c'est la crèche Casanova, avec cinq places, qui a été retenue. Ce dispositif ouvert pour six mois à un an est renouvelable une fois.

« Cette passerelle lancée vers France Travail sera, dans le futur, extrêmement utile pour nos services, afin de pouvoir mieux répondre aux demandes en matière d'enfance » se félicite Valérie Meunier.